



Formulaire de demande d'aide financière pour un projet coopératif en 2018-2019

Retour du dossier complété et signé avant le 20 novembre 2018

pédagogie coopérative

Ce formulaire précise l'aspect coopératif du projet ; il doit être complété et retourné à l'OCCE de Paris (Office Central de la Coopération à l'École). **Merci de joindre votre projet pédagogique.**

Les classes de découvertes organisées par la Ville de Paris ne sont pas subventionnées par l'OCCE.

Si un projet concerne plusieurs écoles et/ou établissements scolaires, il doit y avoir un formulaire pour chaque structure pédagogique.

Un projet coopératif est un projet des élèves et de l'enseignant.

<p>I - IDENTIFICATION (Cachet de l'école ou de l'établissement)</p>
<p>Métro le plus proche :</p>

N° affiliation à l'OCCE :

Intitulé et contenu du projet coopératif :

.....

.....

Pour les sorties scolaires avec nuitées, complétez le tableau ci-dessous :

Dates du séjour	Lieu du séjour	Organisme d'accueil

II - CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE :

(Cocher uniquement la case blanche, la case grise étant réservée à l'OCCE)

- la coopérative / le foyer doit être à jour de sa cotisation ;
- la coopérative / le foyer doit participer **de manière significative** au financement du projet (Cf. budget page 4) ;
- l'OCCE ne peut pas financer plus de deux projets par école ou par établissement ;
- le projet doit être de type coopératif, les élèves doivent avoir participé à son élaboration et à sa réalisation ;
- le dossier doit être validé par le conseil de coopérative (Cf. signatures obligatoires) ;
- un projet détaillé doit être joint au formulaire de demande ;
- projet multimédia: l'autorisation parentale (droit à l'image, au son, à la vidéo) de tous les élèves concernés est obligatoire. (cf. page 3 du formulaire/ paragraphe VI) : le porteur du projet s'engage à les demander aux parents et à les présenter si besoin est.

Les commissions d'étude des projets sont constituées d'enseignants, administrateurs de l'OCCE de Paris.

Les projets subventionnés par l'OCCE en 2018-2019 devront faire l'objet d'un **bilan qualitatif et financier** (fiche bilan à télécharger sur le site de l'OCCE 75 : www.occe75.net).

III –DESCRIPTION GÉNÉRALE D’UN PROJET COOPÉRATIF

2.1 Nombre de classes dans l’école ou l’établissement :

Nombre de classes concernées par le projet :

Nom de l'enseignant (des enseignants)	Classe(s)	Nombre d’élèves de chaque classe	Nombre d’élèves participant

2.2 Liens entre le projet coopératif et le projet d'école ou d'établissement.

.....

2.3 Rappel : exemples de compétences visées en pratiques coopératives et civiques :

<input type="checkbox"/> Travailler en groupe ; <input type="checkbox"/> Prendre la parole, oser exprimer son point de vue ; <input type="checkbox"/> Respecter la parole de l'autre ; <input type="checkbox"/> Savoir écouter ; <input type="checkbox"/> Participer à un débat ; <input type="checkbox"/> Savoir faire un choix, l’exprimer et l’argumenter	<input type="checkbox"/> Accepter une décision collective et majoritaire ; <input type="checkbox"/> Savoir s'exprimer au nom du groupe ; <input type="checkbox"/> Accepter la délégation ; <input type="checkbox"/> Partager des tâches ; <input type="checkbox"/> Faire preuve d’entraide et de solidarité ; <input type="checkbox"/> Autres :
---	--

3. Rappel des actions possibles pour la participation des élèves

Tout projet coopératif de classe implique la participation de l'ensemble des élèves de la classe.

(Cocher les cases concernées)

3.1 Conception du projet

Les élèves :

- sont-ils à l’origine du projet ?
- se sont-ils réunis en conseil de coopérative de la classe ?
- ont-ils présenté le projet en réunion des délégués des classes ?

3.2 Préparation du projet

Les élèves :

- ont-ils rédigé et envoyé des lettres aux différents organismes ?
(SNCF, Offices du Tourisme, Musée, financements) ;
- ont-ils élaboré le budget prévisionnel ?
(Évaluation des besoins, demande de subventions) ;
- ont-ils participé à la préparation par d’autres moyens ?

Si oui, lesquels ?.....

3.3 Dispositifs de participation à l’autofinancement du projet

Les élèves :

- ont-ils réalisé et vendu un journal scolaire ?
- ont-ils fabriqué et vendu des objets (artisanat, cartes de vœux, ...) ?
- ont-ils organisé, participé à des manifestations scolaires ?
- ont-ils proposé d’autres initiatives ?

Si oui, lesquelles ?.....

3.4 **Gestion financière**

Les élèves :

- ont-ils participé à la gestion financière du projet ?

Si oui, sous quelle forme ? (gestion de l'argent, prises de contact et rendez-vous, montage des dossiers de demandes de subventions...) :

3.5 **Information**

Les élèves :

- ont-ils participé à l'information sur le projet ?

Si oui, sous quelles formes ? (réalisation d'affiches, informations aux parents, supports audiovisuels, articles dans le journal d'école, site internet, ...)

IV - PRODUCTIONS DES ÉLÈVES DEVANT ÊTRE FOURNIES À LA COMMISSION

- Témoignages de l'élaboration du projet (écrits, dessins) ;
- Copies des courriers écrits par les enfants aux organismes concernés ;
- Documents audiovisuels ou iconographiques ;
- Compte-rendu du conseil de coopérative
- Autres :

V - PARTENARIATS

Restez attentif aux tarifs pratiqués par les intervenants extérieurs !

Partenaires	Nature du partenariat

VI - ENGAGEMENT

Si notre projet est aidé financièrement par l'OCCE de Paris, nous autorisons l'association à le faire connaître sur le site internet www.occe75.net

Cet engagement a nécessité de votre part d'obtenir en amont l'autorisation parentale de tous les élèves concernés (droit à l'image, au son et à la vidéo). Vous vous engagez à les présenter si besoin est.

À Paris, le

Signatures obligatoires

Les élèves délégués(e)s de la classe (des classes) Les enseignant(e)s concerné(e)s	Le directeur, la directrice de l'école ou le chef d'établissement	- Signature du mandataire - Date du Conseil de coopérative : - Décision du Conseil de coopérative : Favorable <input type="checkbox"/> Non favorable <input type="checkbox"/>
---	--	--

VIII -BUDGET PRÉVISIONNEL À ÉQUILIBRER (dépenses = recettes)

Rappels :

- Vérifiez que votre projet est **viabile** sans la subvention demandée. L'obtention de celle-ci pourra alors venir en déduction du montant demandé aux familles ou enrichir le projet.
- Faire une demande de subvention ne signifie pas que celle-ci sera obligatoirement obtenue ni que le montant réclamé sera donné intégralement.

DÉPENSES	RECETTES
Sortie scolaire avec nuitées : frais de séjour :€ frais de transport :€ activités supplémentaires :€ achats de matériels :€	Participations demandées aux familles :€ <i>(indiquez le montant total)</i> Participation de la coopérative générale :€
Sortie scolaire sans nuitée : frais de transport :€ frais de visites prévues :€	Actions d'autofinancement :€ <i>(marché de Noël, loto, brocante, ...)</i> Dons exceptionnels reçus :€
Autre projet pédagogique à l'école : intervenant extérieur :€ ateliers / activités :€ autres :€	Subventions déjà reçues (à la date de remise du projet) : -€ -€
Le budget doit être équilibré	
Total dépenses :€	Total recettes :€
Subventions demandées qui permettraient de réduire la participation des familles ou d'enrichir le projet :	
Aide demandée à l'OCCE de Paris :€	Autres :€
Voyages et projets pédagogiques DASCO :€	Caisse des écoles :€
Classe à PAC :€	Mairie d'arrondissement :€

Un accusé de réception vous sera adressé si votre dossier est conforme aux conditions de recevabilité indiquées au paragraphe II, page 1.

Cadre réservé à l'OCCE de Paris

Dossier conforme aux conditions de recevabilité ?

OUI NON

**Retour du dossier
avant le 20 novembre 2018**